



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526



www.st-theodore.com



[saintheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2016-2017-2018 de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton sera en 2018, en vigueur pour son troisième exercice financier. Le rôle a été déposé au bureau de la municipalité le 07 septembre 2017. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la Fiscalité Municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la Fiscalité Municipale*.

Pour être recevable, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'adresse suivante en personne ou y être envoyée par courrier recommandé : MRC D'ACTON, 1037, rue Beaugrand, Acton Vale (Québec), J0H 1A0 ;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #97-10 adopté par la MRC d'Acton et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande ;

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 07 septembre 2017.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton